



Détails de la formation – Thématiques pour étudiants

Module 1	Gestion des salaires partie I
Thématiques abordées lors du module	Ce module a pour but d'énumérer le fonctionnement d'un décompte salaire dans différentes situations : • Établir un décompte salaire mensuel et horaire • Intégration des salaires en nature • Notions des frais professionnels • Impôts à la source • Paiement d'heures supplémentaires • Paiement soldes vacances
Déroulement de l'E-formation	La durée de l'E-formation est de 1h30. Cette durée est scindée en 2 parties de 45 minutes dont la logique de déroulement est la suivante : - 30 minutes d'apports théoriques par le formateur (support slides projeté en direct). Durant cette partie, les participants posent leurs questions via la fonction « chat » de zoom. - Durant les 15 dernières minutes, les questions envoyées par chat sont traitées. - La deuxième partie de l'E-formation suit le même schéma
Public	Ce module s'adresse avant tout aux personnes se préparant à l'examen fédéral d'Assistant-e en gestion du personnel (HRSE), à l'examen du brevet fédéral de Spécialiste en finance et comptabilité ou du brevet d'Agent fiduciaire. Les personnes ayant une expérience ou un intérêt dans la gestion des salaires souhaitant asseoir leurs compétences sont les bienvenues.
Modalité	Ce cours est animé en formation à distance par le biais de la plateforme Zoom. Un maximum de 14 personnes est accepté par session de formation.
Matériel requis	Il faut que le participant soit équipé d'un ordinateur connecté à internet, ainsi qu'idéalement une webcam ainsi qu'un microphone.
Durée	1h30
Date	L'ensemble des dates se trouvent sur la page internet du site www.p-fileservices.ch/e-formation
Prix	La finance d'inscription est de CHF 79.- par personne.
Intervenant	Monsieur Fabrice Cellammare, Spécialiste RH et Spécialiste en assurances sociales avec brevets fédéraux.
Conditions	Les conditions générales sont applicables à ce module. Vous pouvez les consulter sur : www.p-fileservices.ch/fr/mentions-legales

Fait à Prilly, mai 2020